Marie de Gournay

Égalité des hommes et des femmes

ET AUTRES TEXTES

folio sagesses

COLLECTION FOLIO

Marie de Gournay

Égalité des hommes et des femmes

et autres textes

Édition, présentation et notes de l'éditeur

Gallimard

© Éditions Gallimard, 2018.

Couverture : Illustration : Samuel Avequin © Gallimard

PRÉFACE

Lorsqu'elle publie en 1626 *L'Ombre de la damoiselle de Gournay* (Paris, Jean Libert), son premier recueil d'œuvres complètes, Marie Le Jars a soixante et un ans. Grande érudite, femme de lettres, éditrice de Montaigne, elle est l'auteur de nombreux traités qui livrent une réflexion savante et pointue sur la société du XVIIe siècle : s'inspirant des traités pédagogiques en vogue depuis le Moyen Âge, elle formule des conseils d'éducation destinés aux princes et princesses de France, car, pour elle, l'aristocratie et les souverains doivent s'ériger en parangons de vertu et servir de modèles au peuple : elle dénonce ainsi — tout au long de ses écrits — la corruption des mœurs de la noblesse, convaincue que les grands portent la responsabilité de la (bonne) tenue du pays :

> La correction [*des mœurs d'alors*] dépend aisément et souverainement du dessein, de l'exemple et des langages du cabinet de nos rois : le commun des Français ne croyant avoir honneur ni bien-

> séance qu'en l'imitation et en l'opinion favorable de son prince[1].

Sous la plume d'une femme, il est rare de voir abordés des sujets contemporains comme la corruption des mœurs, les duels, la médisance et la calomnie, le tyrannicide, l'évolution de la langue, et pourtant, il n'en est un que Marie de Gournay ne traite. Sensible aux difficultés politiques, religieuses et culturelles de son temps, elle rédige une série de traités caractérisés par une analyse fine, moraliste et empreinte d'humanisme de la société décadente qui l'entoure.

Parmi les thèmes dont l'auteur traite, à cette époque charnière des XVIe et XVIIe siècles, le sort réservé aux femmes et leur éducation occupent une place majeure, même si l'on ne peut ni ne doit réduire son œuvre à cela. La culture dont elle se nourrit et qui lui permet d'accéder aux cercles lettrés parisiens (aux côtés des esprits libertaires comme Gabriel Naudé ou François de La Mothe Le Vayer), Marie de Gournay l'a acquise seule. Née le 6 octobre 1565, à Paris, dans une famille de la petite aristocratie picarde et catholique, elle est l'aînée d'une fratrie de six enfants. Sa mère, Jeanne de Hacqueville, et son père, Guillaume Le Jars, seigneur de Gournay, trésorier et secrétaire de la Maison du roi, lui donnent une éducation

1. *De la médisance*, IIe partie ; *Les Advis, ou les Présens de la demoiselle de Gournay*, Paris, Toussaint du Bray, 1634, p. 93.

traditionnelle, conforme à celle de leur milieu. Toutefois, Marie juge rapidement insuffisant cet apprentissage ; bien décidée à ne pas s'y limiter, elle apprend seule le latin et le grec en comparant les textes en langue originale et leur traduction. À dix-huit ans, elle découvre la première édition des *Essais* de Montaigne (1580) ; elle en reste si marquée qu'elle souhaite à tout prix en rencontrer l'auteur. Ce sera chose faite en février 1588 à Paris. Impressionné par l'intelligence de son interlocutrice, Montaigne se rend au château de Gournay à l'été pour travailler avec Marie, à qui il dicte ses corrections pour une nouvelle édition des *Essais*. Ils ne se verront plus mais correspondront abondamment. Marie lui adresse son manuscrit, intitulé *Le Proumenoir de Monsieur de Montaigne*, un roman qui paraîtra en 1594. En 1591, au décès de sa mère, Marie quitte le château familial picard pour s'installer à Paris, près de la Cour. En septembre 1592, Montaigne, très malade, meurt. Marie ne l'apprend que plus tard, par l'intermédiaire de Juste Lipse avec lequel elle correspond également. En 1594, la veuve de Montaigne lui adresse une copie des *Essais* (l'édition de 1588 annotée et corrigée) en lui demandant de pourvoir à une nouvelle édition. Celle-ci paraît en 1596 après des mois de travail et l'écriture d'une longue préface apologétique. Une édition posthume des *Essais* suivra en 1598, dotée d'une nouvelle préface[1].

1. Sur la vie de Marie de Gournay et son lien avec l'auteur des *Essais*, voir l'ouvrage de Mario Schiff, *La Fille d'alliance de Montaigne Marie de Gournay*, Paris, Honoré Champion, 1910.

Le travail que Marie effectue sur le texte de Montaigne ne la détourne pas de ses propres ambitions littéraires. Sa grande érudition la hisse parmi les intellectuels de son temps. Celle qu'on désigne désormais comme « la fille d'alliance » de Montaigne, auquel elle sera longtemps associée, bénéficie de nombreux soutiens (Henri IV l'honore et Richelieu lui accorde une pension) mais elle essuie également attaques et sarcasmes : refusant l'ordre établi, c'est-à-dire le mariage ou l'entrée en religion, Marie vit de ses maigres revenus et de sa plume. On la raille pour sa condition de vieille fille, on critique la qualité de ses écrits. Malmenée, elle place alors ses espoirs en ses futurs lecteurs, qu'elle espère plus éclairés :

> Ni ne dois pas être accusée de présomption pour la devise du jeune pin qui semble d'abord présager à ces miens ouvrages la faveur de la postérité : car cette devise sert à déclarer que je sens la défaveur où je vis en mon siècle, et que je proteste une récusation contre lui, qui me rejette par force avec eux autant que je le puis vers le siècle futur[1].

Cet aveu témoigne du malaise d'une femme auteur incapable de trouver sa place dans une société qui la rejette sans même vouloir l'écouter. Trouver une oreille attentive lui paraît difficile, sinon impossible : « Sentant ton humeur poin-

1. *Avis au lecteur* ; *L'Ombre de la damoiselle de Gournay*, Paris, Jean Libert, 1626, p. II-III.

tilleuse en choix d'écrits, et la mienne en choix de lecteurs, j'ai cru qu'on ne nous pouvait mieux accorder qu'en nous séparant », assène-t-elle sèchement au début de l'*Avis au lecteur* dans l'édition de 1634[1].

Influencée par son père (tôt disparu en 1577) qu'elle qualifiait de « personnage d'honneur et d'entendement[2] », elle place la vertu au cœur de sa réflexion. Pour elle, la morale ne saurait être dissociée de l'intelligence supérieure — et, de fait, de l'éducation, seule promotrice et garante du perfectionnement de la société. La méthode discursive qu'elle observe dans ses traités est constante et s'inspire largement de celle de Montaigne : elle édicte son point de vue, qu'elle nourrit d'exemples, de préceptes, de références aux Écritures, à l'Antiquité et aux Pères de l'Église. Catholique, Marie s'efforce de faire coïncider la sagesse antique avec les principes de sa religion. Ses démonstrations n'ont qu'un but : celui de proposer de nouveaux modèles de moralité, inspirés des Anciens, à la société de son temps, qu'elle juge superficielle et dissolue, et de modifier ainsi son comportement déviant. Jamais elle ne craint de dénoncer les défauts de la noblesse : l'orgueil que les nobles tirent de leur naissance, qui les autoriserait à tout se permettre ; le mépris qu'ils ont des humbles, l'obséquiosité et la flatterie ainsi que

1. Voir p. 23.
2. Cité par Marie-Thérèse Noiret, *Marie de Gournay et son œuvre*, Jambes, Éditions Namuroises, 2004, p. 92.

l'esprit de raillerie qui sévissent à la Cour. Dans la quarantaine de textes qui constituent ses œuvres complètes, c'est essentiellement la société de cour qu'elle épingle, qu'elle juge maligne, hypocrite, frivole, ignorante et arrogante, paresseuse…

Dans l'*Égalité des hommes et des femmes* (dédié à la reine Anne d'Autriche) comme dans le *Grief des dames*, Marie de Gournay dresse un réquisitoire féroce contre le mépris affiché des hommes qu'elle veut confondre en leur faisant remarquer leur attitude condescendante et injuste envers le sexe féminin. De ses propres mots, l'*Égalité* vise à « relever le lustre et le privilège des dames, opprimés par la tyrannie des hommes, de les combattre plutôt par eux-mêmes, c'est-à-dire par les sentences des plus illustres esprits de leur sexe profanes et saints, et par l'autorité même de Dieu[1] ». Ici comme ailleurs, elle dénonce vertement l'attitude masculine :

> Bienheureux es-tu, lecteur, si tu n'es point de ce sexe, qu'on interdit de tous les biens, l'interdisant de la liberté ; ajoutons, qu'on interdit encore à peu près, de toutes les vertus, lui soustrayant les charges, les offices et les fonctions publiques : en un mot, lui retranchant le pouvoir, en la modération duquel la plupart des vertus se forment, afin de lui constituer pour seule félicité, pour vertus souveraines et seules, l'ignorance, la servitude et

1. *Discours sur ce livre. À Sophrosine* ; *Les Advis, ou les Présens de la demoiselle de Gournay* (1634), [p. VIII].

> la faculté de faire le sot. Bienheureux derechef, qui peux être sage sans crime : ta qualité d'homme te concédant autant qu'on les défend aux femmes, toute action de haute volée, tout jugement, et toute parole de spéculation exquise, et le crédit de les faire approuver, ou pour le moins s'écouter[1].

Selon Marie de Gournay, les hommes ne portent aucune considération à l'opinion et à l'intelligence féminines. Leur refus d'y prêter une oreille est catégorique, puisque « c'est une femme qui parle[2] ». Défenseur du droit des femmes à participer aux débats intellectuels, elle se répand en invectives contre le « vulgaire des lettrés[3] » et vise particulièrement les écrivains contemporains qui refusent de lire certaines œuvres, au prétexte que leurs auteurs sont des femmes : « On en a connu qui méprisaient absolument les œuvres des femmes, sans se daigner amuser à les lire pour savoir de quelle étoffe elles sont[4]. » Pour son plaidoyer en faveur de la parole des femmes, elle puise dans les textes sacrés, chez les philosophes, grecs et latins, ou les Pères de l'Église, parfois jusque chez ses prédécesseurs ou contemporains, poètes et humanistes (de Ronsard à Montaigne, en passant par Érasme), afin de relever et de mettre en lumière tous les exemples susceptibles d'étayer son propos et de servir sa cause. En jeu, au cœur de la réflexion, le modèle d'éducation de

1. *Grief des dames*, p. 75.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. *Ibid*.

la femme, inférieur à celui réservé aux hommes, et dont dérive immanquablement l'iniquité observée entre les deux sexes, iniquité qui n'est — d'après sa démonstration — ni naturelle ni philosophique. La quenouille n'est, en effet, pas une fin en soi[1].

Dans *Des grimaces mondaines* et *De l'impertinente amitié*, c'est à la société de cour qu'elle s'adresse explicitement. Dans le premier texte, elle reproche aux aristocrates « parvenus », c'est-à-dire bénéficiant soudainement de nouvelles faveurs, d'oublier leurs anciens amis et de suivre les règles imposées par la mode plutôt que celles édictées par la raison. Ici comme ailleurs, elle brosse le portrait d'aristocrates oisifs, pleins d'arrogance, corrompus par les abus de privilèges et de titres. Ils ne sont que des « valets de farce[2] ». Encore une fois, elle prône une moralisation de la haute société et un retour aux valeurs morales : l'honnêteté, le courage, la sincérité et la responsabilité doivent s'imposer face à l'hypocrisie, l'arrogance, le mensonge et l'inconséquence. Dans le second texte, Marie de Gournay s'interroge sur les véritables raisons qui poussent un individu à nouer une amitié particulière ; encore une fois, l'honnêteté et la sincérité de l'homme sont mises à l'épreuve de la réflexion.

Les traités de Marie de Gournay, au style parfois difficile, révèlent toutefois un esprit brillant,

1. Sur la question de la quenouille, voir *Égalité des hommes et des femmes*, p. 32 et n. 1.
2. *Des grimaces mondaines*, p. 53.

courageux et surtout indépendant. Qu'elle tente de faire réfléchir l'aristocratie sur ses mœurs — en l'exhortant à pratiquer la noblesse de cœur plutôt que celle de la naissance — ou bien ses lecteurs — supposément des hommes de haut rang — sur les capacités de l'intellect féminin, on trouve au cœur du raisonnement de Marie de Gournay une défense argumentée et solide des valeurs morales, un « engagement polémique vécu comme un mode d'identification[1] ».

Depuis les années 1970, les études féministes n'ont voulu voir en Marie de Gournay qu'une simple voix libertaire qui s'élevait au-dessus d'une société patriarcale, une voix féministe avant l'heure, dira-t-on[2]. Vouloir à tout prix la confiner à cet espace « politique » est sans aucun doute un écueil qu'il convient d'éviter, car son œuvre se nourrit d'une indéniable vocation pédagogique morale : grâce à une culture avec laquelle peu d'hommes peuvent rivaliser, grâce à un « bon sens teinté d'ironie et de sarcasme », Marie dénonce, critique violemment, « admoneste avec force et franchise un monde qu'elle juge en déclin[3] ». Femme de lettres et femme d'esprit, elle n'hésite pas à rétorquer d'une cinglante repartie à ses

1. Jean-Claude Arnould, « Marie de Gournay polémique », *Littératures classiques*, 2006, 1, n° 59, p. 250.
2. Marie-Thérèse Noiret, « Les Dimensions multiples des traités de Marie de Gournay », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la Réforme et la Renaissance*, 43, 1996, p. 73. Pour une approche plus « féministe », voir par exemple Élyane Dezon-Jones, *Fragments d'un discours féminin*, José Corti, 1988.
3. M.-T. Noiret, *Marie de Gournay et son œuvre*, p. 117.

détracteurs : « On m'a dit de plus que les mauvais écrivains m'en veulent ; mais quel meilleur moyen pourraient-ils trouver de mettre mes griffonneries au rang des bons écrits, qu'en témoignant qu'elles ne leur plaisent pas[1] ? »

Après avoir œuvré toute sa vie à faire de l'éducation un moyen de promouvoir l'ordre moral, Marie de Gournay s'est éteinte le 13 juillet 1645 à Paris, où elle est enterrée en l'église Saint-Eustache.

1. *Discours sur ce livre. À Sophrosine* ; *Les Advis, ou les Présens de la demoiselle de Gournay*, [p. XI].

NOTE
SUR LA PRÉSENTE ÉDITION

Éditions

De son vivant, Marie de Gournay a publié trois recueils de ses mélanges. Chaque nouvelle édition fait l'objet, de la part de l'auteur, d'une attention précise et méticuleuse, de corrections, d'émendations, d'ajouts. Le titre du recueil a également été modifié, à la demande du libraire, et au grand regret de l'auteur[1] :

— *L'Ombre de la damoiselle de Gournay*, Paris, Jean Libert, 1626.

— *Les Advis, ou les Présens de la demoiselle de Gournay*, Paris, Toussaint du Bray, 1634.

— *Les Advis, ou les Présens de la demoiselle de Gournay*, Paris, Jean du Bray, 1641.

Nous suivons ici l'édition de 1634.

1. « Au reste, quoique ce livre se puisse dire, par diverses raisons, autre que celui je fis imprimer il y a quelques années, il porterait toujours le nom de *L'Ombre de la demoiselle de Gournay*, pour la même considération qui me convia de l'appliquer à son frère aîné, s'il ne fallait contenter mon libraire, qui craint, ce semble, les esprits. Je suis trompée si cet ancien nom de mes chétives œuvres n'est préférable au nouveau, quoi qu'aient voulu dire certains critiques de notre saison […] » (*Discours sur ce livre. À Sophrosine* ; *Les Advis, ou les Présens de la demoiselle de Gournay*, [p. X]).

Outre l'*Avis au lecteur* rédigé à l'occasion de l'édition de 1634, nous reproduisons les textes en respectant l'ordre dans lequel ils apparaissent dans l'édition suivie :

— *De l'égalité des hommes et des femmes*, dont une première ébauche figure dans *Le Proumenoir de Monsieur de Montaigne* en 1594 (Paris, chez Angelier), et qui a paru pour la première fois dans un livret séparé en 1622. Dès 1626, il figure dans le recueil *L'Ombre de la damoiselle de Gournay*.
— *Des grimaces mondaines*, dont la première publication date de l'édition du recueil de 1626.
— *De l'impertinente amitié*, dont la première publication date également de l'édition de 1626.
— *Grief des dames*, dont une première ébauche figure dans la préface que Marie rédige pour la nouvelle édition des *Essais* en 1595. Il figure pour la première fois dans une version aboutie dans l'édition de 1626.

Il existe des éditions modernes, en ancien français, des œuvres de Marie de Gournay, qui servent d'ouvrages de référence :

— *Marie Le Jars de Gournay, Les Advis, ou les Présens de la demoiselle de Gournay, 1641*, éd. Jean-Philippe Beaulieu et Hannah Fournier, Amsterdam-Atlanta, Rodopi, 1997-2002, 2 vol.
— *Œuvres complètes*, éd. critique par Jean-Claude Arnould, Evelyne Berriot, Claude Blum, Anna Lia Franchetti, Marie-Claire Thomine et Valérie Worth-Stylianou, sous la dir. de Jean-Claude Arnould, Honoré Champion, 2002, 2 vol.
— *Égalité des hommes et des femmes, Grief des dames*, suivi du *Proumenoir de Monsieur de Montaigne*, éd. Constant Venesoen, Genève, Droz, 1993.

Principes de l'édition

Afin d'offrir au lecteur un texte clair et lisible, dépouillé des graphies anciennes qui pourraient constituer une gêne, la présente édition donne à lire les textes de Marie de Gournay dans une orthographe dite « modernisée ». Les modifications apportées ne touchent ni à la syntaxe de la phrase ni au lexique mais exclusivement aux graphies, transposées systématiquement sous forme moderne. Ainsi, *égaremens* devient « égarements », *ame* « âme », *chére* « chère », etc. Entre crochets droits, certains mots abrégés ont été restitués (s[aint] Basile). La ponctuation a pu être aménagée en de rares endroits, lorsque nécessaire. Les noms propres identifiables ont été modernisés ; nous écrivons par exemple *saint Jérôme* pour *sainct Hierosme*, *Socrate* pour *Socrates*. Les noms pour lesquels subsiste un doute ont été laissés dans l'orthographe de l'auteur, et sont accompagnés d'une note explicative de fin de volume (1, 2, 3, etc.). Ont été maintenus des mots anciens constituant des variantes lexicales (disparues ou non en français moderne) de ceux que nous utilisons aujourd'hui, et des notes explicatives figurant en bas de page (*a*, *b*, *c*, etc.) pour donner le sens des mots concernés.